

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

RETROUVER LA CONFIANCE ET L'ÉQUILIBRE DANS LES RAPPORTS LOCATIFS - (N° 2039)

Adopté

N° CE65

AMENDEMENT

présenté par
M. Echaniz, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 40, substituer aux mots :

« qui s'est vu déléguer les »,

les mots :

« délégataires des »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel